

Trouver un défibrillateur

Puy-de-Dôme

Chaque année, 40.000 à 45.000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque en France, avec un taux de survie moyen de 5 à 8 %. Mieux identifiés tant sur leur localisation que sur leur utilisation, les défibrillateurs accessibles au public doivent faire évoluer ce pronostic vital. Le recensement est engagé.

Anne Bourguis
anne.bourguis@ladepeche.fr

On les appelle les DAE, pour défibrillateurs automatiques externes. Ces dispositifs médicaux capables de délivrer un choc électrique pour restaurer le battement cardiaque font désormais partie du paysage. Ils sont installés dans les lieux publics, dans les entreprises, et même en bord de voie publique... Leur usage est simplissime, conçus pour que le témoin d'un malaise ne passe pas à côté de l'opportunité de sauver une vie.

1. De quoi parle-t-on ? Depuis 2007, toute personne, même non formée aux gestes de premiers secours, peut les utiliser.

Les statistiques de la Fédération française de cardiologie sont sans appel sur l'utilité de leur installation sous forme de maillage du territoire. Chaque année, 40.000 à 45.000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque en France. L'accident peut toucher n'importe qui sans avertissement, et sans condition d'âge ou de sexe. Sans prise en charge immédiate, 92 % de ces accidents sont fataux.

Le taux de survie plafonne à 8 %, mais la Fédération française de cardiologie (FFC) rappelle qu'une minute gagnée sur le temps d'intervention amène 10 % de chances de survie supplémentaires. Or sept fois sur dix, les arrêts cardiaques surviennent en présence de témoins qui pourraient intervenir efficacement avant l'arrivée des secours. La FFC multiplie donc les démarches avec l'appui local des Clubs cœur et santé.

2. Comment le territoire s'organise-t-il ? L'implantation de DAE s'est multipliée. Surtout depuis 2011 et souvent à l'initiative des collectivités.

Depuis ce 1^{er} janvier, la loi oblige désormais les établissements recevant du public (ERP) de plus de 300 personnes à s'équiper. En 2021, cette obligation sera étendue à ceux qui reçoivent moins de 300 personnes. En 2022, ce sera au tour des autres : structures d'accueil pour personnes âgées, établissements de soins, gares, restaurants, refuges, salles de sport... Beaucoup ont devancé l'appel. Des constructeurs en proposent même dans leurs nouveaux programmes de logements !

Résultat, le nombre de DAE connus est très en dessous des chiffres de ventes. Il en existe bien plus que ce que l'on imagine. Mais où sont-ils installés ?

3. Comment trouver un défibrillateur en 4 minutes ? C'est tout le problème sur lequel l'Etat s'est penché en demandant à ce que les DAE soient recensés sur une banque de données nationale... Sans toutefois désigner d'opérateur pour l'allumer (*).

Avec le Samu-Smur 63, l'Association de cardiologie d'Auvergne, présidée par le Pr Bernard Girou, cardiologue au CHU de Clermont-Ferrand, a donc lancé l'offensive. Élodie Chazot, attachée de recherche clinique et animatrice du Club cœur et santé des Combrailles est chargée de piloter le recensement qui a commencé dans les communautés de communes des Combrailles en février 2019.

Les premiers retours confirment le maillage territorial... et ses carences.

Pour quatre-vingt-dix-neuf questionnaires envoyés, soixante-deux DAE ont été recensés.



FORMATION. Depuis 2007, toute personne, même non formée, peut utiliser un DAE, pour défibrillateur automatique externe. PHOTO PHOTOPQR/LE MONTAGNE

La plupart du temps, ils sont correctement installés et entretenus, le plus souvent dans des mairies, salles des fêtes ou mal-

sons des sports. Mais certains ont été posés dans des halls, d'autres dans des armoires verrouillées. Résultat : 10 % ne sont

pas accessibles au public 24 heures/24. D'autres sont mobiles de façon à pouvoir migrer vers des zones de loisir saison-

et d'oxygénier les cellules. En attendant un DAE et les secours, il doit être engagé au plus tôt.

1. Que faire si une personne perd connaissance ? Vérifier qu'elle respire. En cas contraire, ou même en cas de "gasp" (mouvements respiratoires lents, inefficaces et bruyants), il peut s'agir d'un arrêt cardiaque.

2. Trois gestes pour faire. 1. Sécurisez la zone etappelez les secours au « 15 ». Un régulateur du Samu vous posera des questions et vous guidera pour les gestes à entreprendre.

2. Si la victime ne répond pas et ne respire pas : un massage cardiaque doit être entrepris dès

que possible : la victime allongée sur une surface dure, à raison de 100 pressions par minute, à deux mains posées à plat sous le thorax. Mieux vaut un geste imprécis que rien du tout.

3. Utilisez un défibrillateur.

3. Comment utiliser un DAE ? Il suffit de mettre en marche... et de se laisser guider !

Les consignes vocales sont données étape par étape : aussi bien pour placer les électrodes que pour le test. Le choc électrique ne sera délivré que si nécessaire, et de façon automatique : 10 % de chances de survie en plus par minute gagnée. ■



AU CHU. Appeler, masser, déibriller : les trois gestes rappelés par le Pr Bernard Girou, cardiologue et Élodie Chazot, attachée de recherche clinique.

Les défibrillateurs automatiques externes (DAE) peuvent être utilisés par tous.

Ils deviennent obligatoires dans tous les établissements pouvant recevoir plus de 300 personnes cette année. En cas d'arrêt cardiaque, ils permettent de délivrer un choc électrique visant à rétablir un battement efficace.

Sans soin dans les 5 à 10 minutes qui suivent une fibrillation ventriculaire, des lésions cérébrales irréversibles apparaissent. Puis la situation s'aggrave jusqu'au décès. Un massage cardiaque permet de relancer la circulation sanguine

chaque année, d'un arrêt cardiaque

LE FAIT
DU JOUR

en moins de 4 minutes



Le taux de survie à un arrêt cardiaque est quatre à cinq fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatiques externes, avec une population formée aux gestes qui sauvent

Source : Rédaction française de cardiologie

SACHEZ-LE

40.000

à 45.000

personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque en France chaque année.

92 %

des accidents cardiaques sont fataux s'il n'y a pas de prise en charge immédiate.

70 à 75 %

des accidents cardiaques extra-hospitaliers ont lieu à domicile. Sept fois sur dix, ils surviennent en présence de témoins.

4 à 10 minutes

pour réagir : un massage cardiaque permet de maintenir une circulation sanguine et l'oxygénation des cellules. Au-delà de cinq minutes, des lésions irréversibles apparaissent, puis l'état du patient se dégrade jusqu'au décès.

1.500 euros

Compter entre 1.200 et 1.800 euros pour l'achat d'un défibrillateur automatique externe (DAE). Auquel il faut ajouter : des accessoires qui peuvent doubler le prix (socle, électrodes, boîtier, trousse de premiers secours) ; l'entretien obligatoire. On peut toutefois choisir entre l'achat et les dépenses d'entretien et fonctionnement, ou une location longue durée avec différentes options.

mères. « Ils peuvent ne pas être là où l'on pensait les trouver, c'est un piège. » D'autres enfin, ne font pas l'objet de la mainte-

nance prévue. ■

(*) La ministre de la Santé a annoncé, pour 2020, une trame de décrets qui permettra de localiser le défibrillateur le plus proche d'un arrêt cardio-respiratoire. Tant qu'il n'est pas opérationnelle, la déclaration peut être faite à l'Association pour le recensement et la localisation des défibrillateurs (www.ardad.fr), qui transmettra dans la base nationale.

À Pontaumur, on se mobilise et on se forme aux premiers secours

« En milieu rural, on est un peu loin de tout, alors nous voulions être capables de nous occuper de notre santé dans l'urgence et sensibiliser la population aux risques cardio-vasculaires. Ça a commencé comme ça », explique le maire, Charles Comas.

Aujourd'hui, il existe un club Coeur et santé Combattantes, animé par Elodie Chazot, une jeune chargée de recherche clinique (CHU) originaire de Pontaumur. Les formations aux premiers secours sont aussi une priorité que rappellent les élus mais aussi le capitaine William Casas, chef du centre de secours, et Jean-Luc Busson, for-



SALLE DES FÊTES. Un DAE a été installé sur un mur extérieur pour être accessible 24 h/24. Le personnel communal volontaire est formé. © COMBATTANTES

maire, ancien sapeur-pompier.

En plus du matériel de réanimation des pompiers, des DAE sont installés à la Division toutière, à la salle des fêtes, à la halle des sports et à la maison de retraite. Un autre est prévu au collège cette année.

Des habitants concernés

Tous ne sont pas accessibles au grand public 24 h/24, mais le pari va encore s'étoffer. Notamment avec celui de l'hôtel-restaurant Le Confluent, que viennent de reprendre Emmanuelle et Frédéric Jaquetin. Pas question de n'en faire qu'un élément de déco réglementaire : « Nous sommes déjà secouristes, et

nous formerons le personnel à son utilisation », assurent-ils. En matière, toutes les secrétaires ont déjà été initiées aux gestes qui sauvent. Idem pour une partie du personnel communal, notamment à l'école.

Et les habitants ? Interrogés au hasard, plusieurs n'auraient, spontanément, pas su trouver un défibrillateur. Pour autant, tous estimaient pouvoir l'utiliser. Un principe rassure : « C'est tout automatique, non ? »

À Pontaumur, le défibrillateur des pompiers est sollicité dix fois par an, surtout chez des particuliers. Mais aucun des DAE publics n'a été utilisé. ■